

Fiche de données de sécurité

Date de parution 11-févr-2013

Date de révision 19-sept-2018

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA COMPAGNIE/ENTREPRISE

Identificateur du produit

Nom du produit LX 70 hydraulique
CM50885 LX104 (Barils), LX101(Gallons)

Autres moyens d'identification

Code du produit 117
Numéro de révision 2584
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Usage recommandé Lubrifiant.
Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse du fabricant

U.S. Lubricants Une division d'U.S. Venture, Inc. 425 Better Way Appleton, WI 54915 USA

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone de la compagnie 800-490-4900
Numéro de téléphone d'urgence disponible 24h/24 800-424-9300 (CHEMTREC 705487)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Sensibilisateur cutané	Catégorie 1
Risque d'aspiration	Catégorie 1

Toxicité inconnue

Toxicité aiguë, par voie orale	0,0 %
Toxicité aiguë, par voie cutanée	0,0 %
Toxicité aiguë, par inhalation, vapeurs	0,3456 %
Toxicité aiguë, par inhalation, poussières ou brouillards	0,3456 %

Éléments d'étiquetage

Sommaire d'urgence

Avertissement :

Déclarations des dangers

Peut causer une réaction allergique de la peau
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

**Apparence** Visqueuse**État physique** Liquide**Odeur** Légère de pétrole**Mises en garde - Prévention**

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeur/aérosols.
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 Porter des gants de protection

Intervention

En cas de contact avec la peau : laver à grande eau. Si l'irritation de la peau persiste, obtenir des soins médicaux.
 En cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre antipoison. Ne pas faire vomir.

Stockage

Stocker dans une armoire fermée à clé.

Élimination

Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement ou d'élimination des déchets conformément aux lois et réglementations applicables et aux caractéristiques du produit au moment de l'élimination

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- Nocif pour les organismes aquatiques

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	N° CAS	Poids- %
Distillats de pétrole, paraffiniques lourds hydrotraités	64742-54-7	90-99
Alkyl dithiophosphate de zinc	4259-15-8	< 1

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours**Contact avec les yeux**

Rincer abondamment les yeux avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 20 minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures.
 Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Rincer abondamment avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver à l'eau savonneuse.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène en cas de gêne respiratoire. Ne pratiquer que la respiration artificielle si la victime cesse de respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion

NE pas faire vomir. Risque d'aspiration EN CAS de vomissement, maintenir la tête plus basse que les hanches pour aider à empêcher l'aspiration. Appeler immédiatement un centre antipoison.

Les principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter selon les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction adaptés**

Utiliser des mesures d'extinction adaptées aux circonstances locales et au milieu environnant. Grands incendies : eau en pluie, eau pulvérisée ou mousse extinctrice régulière. Petits incendies : produit chimique sec, CO₂, eau en pluie ou mousse extinctrice régulière.

Moyens d'extinction inadaptés Attention : l'utilisation d'eau en pluie lors de la lutte contre le feu peut s'avérer inefficace. Ne pas utiliser un jet d'eau.

Dangers particuliers résultant du produit chimique

Aucune information disponible.

Données d'explosion

Sensibilité à l'impact mécanique Aucune information disponible
Sensibilité à la décharge statique Aucune information disponible.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection complet.

RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION INHABITUELS

Les fumées toxiques peuvent être développées sur la combustion ou l'exposition à la chaleur (monoxyde de carbone et autres). La pression peut augmenter dans les contenants fermés et surchauffés. Stocker à une température inférieure à 120 °F (49 °C)

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles Utiliser l'équipement de protection individuelle au besoin. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Ne pas traverser le déversement.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Tenir le personnel non autorisé à l'écart. Rester en amont du vent. Voir la section 12 pour de plus amples informations écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements s'il n'y a pas de danger à le faire.

Méthodes de nettoyage Absorber à l'aide d'un absorbant inerte. Empêcher le produit de pénétrer les drains. Recueillir et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des risques secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant rigoureusement les réglementations environnementales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les fumées/brouillards/vapeurs/aérosols.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toutes autres sources d'inflammation (c.-à-d. les veilleuses, les moteurs électriques et l'électricité statique). Garder les contenants hermétiquement fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Utiliser des contenants en acier doux ou en polyéthylène haute densité. Ne pas utiliser de PVC. Stocker à des températures ne dépassant pas 120 °F (49 °C).

Matières incompatibles Incompatibles avec des agents oxydants. Incompatible avec des acides et bases forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****Directives d'exposition**

Produit chimique	Type	Valeurs limites d'exposition	Source
Distillats de pétrole, paraffiniques lourds hydrotraités	TWA	5 mg/m ³	ACGIH
Toluène	TWA	20 ppm	ACGIH

Valeurs limites biologiques

Produit chimique	Type	Source
Toluène (o-crésol, avec hydrolyse : temps d'échantillonnage : fin du quart)	0,3 mg/g (Créatinine dans l'urine)	ACGIH IEB
Toluène (toluène : temps d'échantillonnage : précédant le dernier quart de la semaine de travail.)	0,02 mg/l (Sang)	ACGIH IEB
Toluène (toluène : temps d'échantillonnage : fin du quart)	0,03 mg/l (Urine)	ACGIH IEB

Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles d'ingénierie Douches
Laveurs d'yeux
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que l'équipement de protection individuelle

Protection du visage et des yeux Porter des lunettes de protection avec écrans latéraux (ou lunettes-masque).

Protection du corps et de la peau Porter des gants de protection en nitrile ou Néoprène™. Utiliser des bonnes pratiques industrielles d'hygiène. Éviter le contact avec la peau, en cas de contact avec la peau, laver la zone affectée à l'eau savonneuse.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Si les limites d'exposition sont dépassées ou une irritation se manifeste, une ventilation et une évacuation s'avèreraient nécessaires.

Considérations générales d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Apparence Couleur	Liquide Visqueuse Ambre clair	Odeur Seuil olfactif	Légère de pétrole Aucune information disponible
--	-------------------------------------	---------------------------------------	--

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion/point de congélation	Essentiellement neutre	
Pont d'ébullition/intervalle d'ébullition	Aucune information disponible	
Point d'éclair	Aucune information disponible	
Taux d'évaporation	375 °F Inférieur à 0,01 (à 1 ATM et 25 °C). acétate de n-butyle = 1	
Inflammabilité (matières solides, gazeuses)	Aucune information disponible	
Limite d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité :	10 % (valeur estimée)	
Limite inférieure d'inflammabilité :	1 % (valeur estimée)	
Pression de vapeur	Inférieure à 0,01 mm HG	
Densité de vapeur	Supérieure à 1 (Air = 1)	
Densité relative	0,845 lb/gal : 7,03	
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible	
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	14 à 16,4 cST à 40 °C	
Viscosité dynamique	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés oxydantes	Aucune information disponible	

Autres information

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Poids moléculaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	Négligeable
Masse volumique	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non applicable

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Agents oxydants forts. Chaleur, flammes et étincelles. Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles

Incompatible avec des agents oxydants. Incompatible avec des acides et bases forts.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut entraîner la libération de gaz et vapeurs irritants et toxiques.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probable

Informations sur le produit	Aucune donnée disponible.
Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. L'inhalation des vapeurs en concentration élevée peut causer une irritation du système respiratoire.
Contact avec les yeux	Le contact avec les yeux peut causer une irritation.
Contact avec la peau	Le contact peut causer une irritation et des rougeurs.
Ingestion	Peu susceptible de causer des lésions si accidentellement avalé en petites doses, bien que de plus grandes doses puissent causer des nausées et de la diarrhée.

Nom chimique	DL50 Orale	DL50 Dermale	Inhalation TCLo
Alkyl dithiophosphate de zinc	= 3 100 mg/kg (Rat)	> 5 000 mg/kg (Lapin)	-
Distillats de pétrole, paraffiniques lourds hydrotraités	> 15 g/kg (Rat)	> 5 g/kg (Lapin)	1 000 mg/m ³ (4 sem.)

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Corrosion/irritation cutanée	Irritant pour la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Irritant pour les yeux.
Irritation	Peut causer une irritation des yeux et de la peau. LE CONTACT PROLONGÉ OU RÉPÉTÉ PEUT CAUSER UNE IRRITATION ET LE DESSÈCHEMENT DE LA PEAU.
Sensibilisation	Sensibilisation cutanée catégorie 1
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune information disponible.
Cancérogénicité	Aucune information disponible.
Toxicité reproductive	Aucune information disponible.
STOT – exposition unique	Aucune information disponible.
STOT – exposition répétée	Aucune information disponible.
Risque d'aspiration	Risque d'aspiration catégorie 1

Mesures numériques de toxicité - Informations sur le produit

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

0,01 % du mélange se compose de composants de dangers inconnus pour le milieu aquatique

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Distillats de pétrole, paraffiniques lourds hydrotraités 64742-54-7	Aucune information disponible.	Aucune information disponible.		Aucune information disponible.
Alkyl dithiophosphate de zinc	CE50 (Scenedesmus quadricauda, 3 j) :	CL50 (Truite arc-en-ciel, 4 j) : 4,4 mg/l		CE50 (Daphnia magna, 2 j) : 75 mg/l

4259-15-8	410 mg/l CSEO (Scenedesmus quadricauda, 3 j) : 220 mg/l	CSEO (Truite arc-en-ciel, 4 j) : 3,2 mg/l		CSEO (Daphnia magna, 2 j) : 32 mg/l CE50 (Daphnia magna, 21 j) : > 0,8 mg/l CSEO (Daphnia magna, 21 j) : 0,4 mg/l
-----------	---	---	--	---

Persistance et dégradabilité

Nom chimique	Coefficient de partage
Alkyl dithiophosphate de zinc 4259-15-8	Log Kow : 3,6

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les contenants.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

OACI (air) Non réglementé

AITA Non réglementé

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**Inventaires internationaux**

TSCA	Tous les composants de cette matière sont répertoriés dans l'inventaire US TSCA ou exemptés.
DSL/NDSL	Tous les composants sont conformes à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et figurent sur la Liste intérieure des substances.
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
KECL	Est conforme
PICCS	Est conforme
AICS	Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des Etats-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), Inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes/Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis**SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Nom chimique	N° CAS	SARA 313 – Valeurs au seuil %
Alkyl dithiophosphate de zinc	4259-15-8	1,0
Toluène	108-88-3	1,0

SARA 304 Notification de libération d'urgence

Identité chimique	N° CAS	Pourcentage en poids	Quantité à déclarer
Toluène	108-88-3	< 0,01 %	1 000 lb
Alkyl dithiophosphate de zinc	4259-15-8	< 1 %	Voir la réglementation pour de plus amples détails
Phosphate d'aryle	101-02-0	< 0,1 %	Voir la réglementation pour de plus amples détails
Anhydride maléique	108-31-6	< 10 ppm	5 000 lb
Phénol	108-95-2	< 1 ppm	1 000 lb
Acétate de vinyle	108-05-4	< 1 ppm	5 000

Catégories de danger selon SARA 311/312

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Produit contient du toluène (< 0,01 %) qui est répertorié.
Danger d'incendie	Non
Danger de relâchement soudain de la pression	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Clean Water Act. Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40

Nom chimique	CWA - Quantité à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Alkyl dithiophosphate de zinc 4259-15-8		X		

CERCLA

Nom chimique	Quantité à déclarer	Mélange libérant nécessaire
Toluène (108-88-3)	1 000 lb	> 34 millions de lb
Anhydride maléique (108-31-6)	5 000 lb	> 2,3 milliards de lb
Phénol (108-95-2)	1 000 lb	> 2,1 milliards de lb
Acétate de vinyle (108-05-4)	5 000 lb	> 15 milliards de lb

Réglementations étatiques des États-Unis**Proposition californienne 65**

Avertissement : Ce produit contient des substances, qui sont reconnues par l'État de la Californie, pouvant causer des anomalies congénitales ou autres problèmes reproductifs.

Toluène

Benzène

Avertissement : Ce produit contient des substances, qui sont reconnues par l'État de la Californie, pouvant causer le cancer.

Benzène

Acrylate d'éthyle

Éthylbenzène

Réglementations de droit à l'information (Right-to-Know) des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Alkyl dithiophosphate de zinc 4259-15-8	X		X

16. AUTRES INFORMATIONS

NEPA	Danger pour la santé ... 1	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Danger pour la santé ... 1	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Date de parution 11-févr-2013

Date de révision 19-sept-2018

Note de révision

Aucune information disponible

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances, de nos informations et de nos croyances, à la date de sa publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, du traitement, du stockage, du transport, de l'élimination et de la libération, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité